

Si on abaisse l'impôt sur le revenu, on diminue les pressions qui s'exercent sur les exigences salariales. Si on abaissait l'impôt des sociétés, il y aurait de l'argent pour l'expansion et les biens seraient assujettis à une plus forte concurrence sur les marchés. Cela équivaldrait à redonner aux gens leurs propres entreprises. Hier, j'assistais à l'élection d'un directeur dans l'un des plus grands comtés du Canada et l'un des orateurs disait qu'il était à peu près temps de remettre le gouvernement entre les mains du peuple parce qu'il sait, lui, quand l'argent se rarefie et il sait aussi comment s'en servir.

Je veux m'arrêter un instant sur la question du gouvernement régional. Je connais une société qui voudrait construire une usine et profiter de la loi prévoyant des encouragements de la part du gouvernement, mais elle ne peut amorcer son projet parce que l'impôt dans cette région est pour le moins prohibitif. Ses activités commerciales ne lui laissent simplement pas assez d'argent pour son projet. Le gouvernement devrait offrir d'aider à la construction de cette usine qui serait créatrice d'emplois. Au lieu de cela, on a un gouvernement régional qui ne sait plus où donner de la tête et on se retrouve avec une sorte de balance de paiements entre les diverses provinces, en fait une caisse de stabilisation.

Comme les directives gouvernementales se sont révélées vaines et qu'elles n'ont réussi qu'à tarir les profits, j'estime que le gouvernement devrait utiliser des fonds publics pour la réalisation de travaux publics. Quelqu'un a proposé hier à la réunion du comté de Simcoe de mettre sur pied un programme de travaux visant à débarrasser la campagne des ormes dont le bois mort dépare le paysage. Dans chaque province, il serait possible de lancer un tel programme. De pareils programmes pourraient être mis sur pied par dizaines.

Il y a tant de gens qui vivent de pensions dont le taux est fixe et j'estime que, plutôt que de se vanter de l'emporter sur l'inflation, le gouvernement ferait bien de s'informer des loyers que payent, dans certains cas, ces retraités. Pour se faire une idée de la magnanimité du gouvernement actuel, monsieur l'Orateur, songez qu'il y a deux ans on a mis en application au Canada le programme d'assurance frais médicaux. Mais jamais rien n'a été prévu en faveur des pauvres qui ne peuvent se permettre d'acheter les médicaments prescrits par les médecins dans le cadre de ce programme. S'il ne s'agit pas là d'une honte nationale, alors je ne sais pas quel est le qualificatif qui convient. Du moment que le gouvernement a proposé ce programme, il aurait dû parachever son œuvre en présentant à la Chambre un bill prévoyant le financement des médicaments. Il y a en effet actuellement au Canada des milliers et des milliers de personnes qui ne sont pas en mesure d'acheter les médicaments prescrits par les médecins. Les soins continus à dispenser dans des maisons de convalescence à des patients après leur hospitalisation constituent un autre sujet de préoccupation de caractère humanitaire. Ceux qui souffrent d'une affection chronique nécessitant les soins d'une infirmière ne bénéficient d'aucune aide du gouvernement fédéral.

• (9.10 p.m.)

Voilà ce que je propose au gouvernement aujourd'hui. Il doit se montrer humanitaire, s'occuper des gens qui, dans les circonstances actuelles, sont incapables de voir à [M. Rynard.]

leurs besoins et assurer du travail par tous les moyens. Je lui en ai suggéré un. Le gouvernement doit réduire les impôts immédiatement et supprimer la taxe de vente afin que les Canadiens puissent acheter plus de produits. Enfin, le gouvernement doit abaisser la valeur du dollar canadien de 97 ou 98 cents à 93 ou 92½ cents pour nous permettre de livrer une plus vive concurrence sur les marchés internationaux et nous assurer ainsi des avantages. Espérons que le gouvernement agira avant que la situation ne s'aggrave encore.

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, comme l'ont signalé bien des représentants, le chômage atteint un niveau angoissant. Nous n'en disconvenons pas de ce côté-ci de la Chambre. Tous ceux qui se préoccupent du bien-être des autres s'affligent de la situation. Le ministre des Finances (M. Benson) nous a signalé des indices économiques encourageants, signes d'une tendance à l'amélioration. Nous applaudissons à cette nouvelle, quelles que soient nos allégeances. Du point de vue des exportations, notre situation est vraiment stimulante et nous pouvons nous estimer satisfaits des réalisations du Canada du côté des prix, si nous les comparons à celles des autres nations commerçantes.

Je conviens avec les membres de l'opposition que tout cela est un bien mince sujet de réconfort pour le père de famille dont les enfants sont encore jeunes, qui a trimé des années durant, a emprunté sur hypothèque et est sans emploi, sans y être pour rien. Permettez-moi de vous dire ceci, monsieur l'Orateur. Je faillirais à mes obligations comme ancien membre de l'opposition si je ne félicitais pas l'opposition d'élever la voix et de juger de la situation—elle est là pour cela—même si ces critiques nous semblent désagréables de ce côté-ci de la Chambre.

Certains députés de l'opposition ont proposé des solutions de remplacement et j'en ai noté quelques-unes. Comme dans tous les débats, certaines idées sont mieux accueillies que d'autres mais le fait important est que des idées ont été exposées aujourd'hui. Certaines interventions étaient injustes dans leurs critiques. Je suis d'accord avec ce qu'a dit le ministre hier soir: la psychologie joue un rôle important dans notre recherche d'une relance économique. Le chef de l'opposition loyale de Sa Majesté (M. Stanfield) a souligné ce point dans les nombreux discours qu'il a prononcés d'un bout à l'autre du pays au cours des derniers mois; je l'approuve, ainsi que ceux qui se sont faits l'écho de ce point de vue.

Nul n'a besoin, au Canada, de déclarations qui ne cherchent qu'à semer le trouble et la confusion à des fins purement politiques. C'est rendre un bien mauvais service à notre pays. Les députés qui siègent en face savent aussi bien que nous que les perspectives à long terme, quelles que soient les difficultés que nous éprouvons actuellement, sont tout simplement magnifiques pour le Canada. Nous le savons tous. Notre économie nationale a besoin, pour retrouver un rythme de croissance aussi normal que possible, d'un climat de fermeté et de confiance. Cela ne signifie pas que l'opposition n'a pas le droit de critiquer l'action du gouvernement. Au cours d'un de ses grands discours devant la Chambre des communes, Winston Churchill disait, le 27 janvier 1940:

Nous ne nous offensoons pas des critiques bien intentionnées de quiconque. Nous ne craignons pas la critique juste et c'est